

Image not found or type unknown



Regroupement et visa court sejour

Par **electronica**, le **02/10/2007 à 15:42**

Bonjour, rnrnrnJe suis algérienne residant en Algérie, je me suis mariée avec un gabonais (résidant en frane depuis 15 ans) ayant une carte de résidence. je vourais savoir si au cours de la demande regroupement, je pourais entrer sur le territoire français pour visite familiale / touristique ou pas. le mariage à été célébré au gabon.rnrnJe voudrais avoir des precisions sur la poossibilité d'un regroupement sur place en ayant un visa schengen , et quelles sont les consequences d'une telle demarche. Mais aussi est ce qu'a partir d'un visa schangen obtenue pour la france ou un autre état de UE (court sejour) je pourais avoir un visa long sejour mention "vie privee /famille " ou bien une attestation temporaire me donnant le droit de rester sur le territoire français